



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Conséquences de la réforme de l'assurance chômage dans le Val-de-Marne

Question écrite n° 39514

Texte de la question

Mme Isabelle Santiago alerte Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion sur les lourdes conséquences de la réforme de l'assurance chômage sur la situation économique des demandeurs d'emploi dans le département du Val-de-Marne. Selon l'étude d'impact réalisée par l'Unedic, à l'échelle nationale, 2,8 millions de personnes ouvriront un droit à l'allocation chômage entre juillet 2021 et juin 2022. Les nouvelles modalités de calcul de l'allocation issues de la réforme se traduiront par une baisse des sommes versées pour 1,15 million de demandeurs d'emploi (41 %), soit 350 000 personnes supplémentaires par rapport aux estimations du Gouvernement. Selon l'étude de l'Unedic, ce nouveau mode de calcul entraînera une baisse de 17 % en moyenne de l'allocation journalière la première année - et jusqu'à 40 % pour les 400 000 les plus précaires. Les personnes concernées par cette baisse de l'indemnisation sont les plus précaires, celles qui alternent entre contrats courts (CDD, intérim) et périodes de chômage. En effet, les périodes d'inactivité seront désormais prises en compte dans le calcul de l'indemnisation chômage. Selon l'étude menée par le parti socialiste et ses deux groupes parlementaires, les territoires franciliens verront leurs allocataires durement touchés par les conséquences de la réforme. Dans le Val-de-Marne, ce sont 21 906 des concitoyens qui verront leurs allocations chômage pénalisées. Les jeunes, malmenés par la crise et les baisses de plusieurs prestations sociales depuis 2017, sont particulièrement vulnérables au chômage et à ses lourdes conséquences sociales lorsqu'il vient à s'éterniser. Pourtant le Gouvernement, par sa réforme appliquée par décrets, met en danger, toujours selon cette étude, 5 035 chômeurs de moins de vingt-cinq ans qui verront leur allocation baisser. Enfin, 8 953 Val-de-Marnais vont subir un retard dans leur indemnisation par rapport au régime précédent. Pour les concitoyens pour lesquels finir le mois est un défi régulier, cette situation est inacceptable. Elle l'interroge donc sur les pistes poursuivies par le Gouvernement afin d'assurer la relance économique et sociale du pays, alors même qu'il place dans la plus grande difficulté les citoyens les plus vulnérables en recherche d'emploi.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Santiago](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39514

Rubrique : Chômage

Ministère interrogé : [Travail, emploi et insertion](#)

Ministère attributaire : [Travail, plein emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 juin 2021](#), page 4849

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)